

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2275

Edition du
02 mars 2020

DANS CE NUMÉRO

L'initiative de limitation s'attaque aux salaires et aux conditions de travail en rompant avec l'UE (Jean-Daniel Delley)

Votations du 17 mai: l'initiative de l'UDC brandit l'immigration à titre de prétexte pour atteindre d'autres objectifs

Métropole lémanique: essayé, pas pu (Michel Rey)

Mal partie dès l'origine du fait des gouvernements vaudois et genevois, la Métropole lémanique doit être fondamentalement repensée

La globalisation et le multilatéralisme vont en bateau... (Yvette Jaggi)

Un état des lieux du commerce international vu de Suisse

«Franc électronique»: le Conseil fédéral ne voit pas assez loin (Virgile Perret)

Comment une monnaie digitale émise par la BNS pourrait être utile pour les consommateurs et le système financier

L'initiative de limitation s'attaque aux salaires et aux conditions de travail en rompant avec l'UE

Votations du 17 mai: l'initiative de l'UDC brandit l'immigration à titre de prétexte pour atteindre d'autres objectifs

Jean-Daniel Delley - 28 février 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36137>

Le succès inattendu remporté le 9 février 2014 par l'initiative [«Contre l'immigration de masse»](#) a marqué les esprits. Les partisans des accords bilatéraux avec l'Union européenne ne se laisseront plus surprendre. La mobilisation générale contre le nouveau [coup de boutoir](#) anti-européen de l'UDC a démarré très tôt avec un argumentaire tous azimuts.

Le 11 février dernier déjà, le [Conseil fédéral](#) ouvre les feux, conjointement avec les cantons, pour mettre en garde contre l'acceptation de cette initiative qui signifierait la fin de la voie bilatérale. Le même jour, [economiesuisse](#) avertit des dangers que cette initiative fait courir à l'économie, en particulier aux petites et moyennes entreprises. Une vaste [alliance](#) regroupant notamment organisations économiques, partis bourgeois, entreprises, institutions scientifiques appelle à la création de comités locaux et propose tout un éventail d'argumentaires et du matériel de campagne (*stickers*, cartes postales, bannières Internet...). Bref un activisme peu habituel de la part de l'économie, plus portée à des démonstrations froidement comptables.

Mais la raison

macroéconomique ne guide pas toujours le choix du corps électoral, et tous les salariés ne voient pas d'un bon œil la libre circulation, perçue comme l'occasion d'une concurrence déloyale sur le marché du travail. Aussi les [organisations syndicales](#) axent-elles leur campagne plus spécifiquement sur la protection des salaires et des conditions de travail que l'acceptation de l'initiative péjorerait sérieusement. Elles mettent l'accent sur les avantages obtenus grâce à l'ouverture des frontières aux travailleurs de l'Union européenne: développement du contrôle des conditions de travail et des salaires ainsi que des conventions collectives et des contrats-types, toutes avancées rendues possibles par les mesures d'accompagnement. En quelque sorte la contre-partie concédée par le patronat en échange du soutien des syndicats à la libre circulation.

Or, on ne le rappelle pas suffisamment, la dénonciation de l'accord de libre circulation, conséquence ultime de l'acceptation de l'initiative de l'UDC, impliquerait automatiquement l'abrogation des mesures d'accompagnement. [L'article 15](#) de la loi fédérale instituant ces mesures est on ne peut

plus clair à ce sujet.

Et comme l'initiative ne parle pas de limiter, voire de stopper l'immigration mais de la *«régler de manière autonome»*, on aboutirait à une situation telle que l'accès des travailleurs étrangers resterait ouvert, mais sans aucune des protections assurées par les mesures d'accompagnement.

Dans une récente interview à la *NZZ* [AmSonntag](#), [Christoph Blocher](#) ne s'en cache pas: *«L'immigration doit s'en tenir aux besoins annuels de l'économie.»* On ne voit pas dès lors en quoi l'initiative diminuerait le volume de l'immigration: aujourd'hui déjà la libre circulation trouve ses limites dans la disponibilité des places de travail. En réalité, l'UDC vise à abroger les mesures d'accompagnement auxquelles elle s'est toujours opposée.

Une nouvelle illustration: lors de la session de mars, le Parlement devrait adopter [les prestations transitoires](#) en faveur des chômeurs âgés en fin de droits. Cette mesure vise à rassurer celles et ceux qu'inquiète la libre circulation. L'UDC, qui s'oppose à cette proposition par principe, demande maintenant un report des débats après la votation du

17 mai prochain sur son initiative, sous prétexte que le projet ne serait pas mûrement

réfléchi. A son aversion pour toute avancée sociale s'ajoute

une démarche purement tactique pour affaiblir le camp de ses opposants.

Métropole lémanique: essayé, pas pu

Mal partie dès l'origine du fait des gouvernements vaudois et genevois, la Métropole lémanique doit être fondamentalement repensée

Michel Rey - 29 février 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36143>

Oui, la Métropole lémanique reste toujours une coquille vide ([DP 2083](#)). La lecture du récent [rapport](#) du Conseil d'Etat vaudois le confirme. Il a fallu près de quatre ans au gouvernement pour répondre à un postulat demandant un bilan et des perspectives pour cette Métropole, preuve de son peu d'intérêt pour ce dossier.

Pour le gouvernement vaudois, la Métropole a atteint les objectifs fixés lors de sa création. Elle a permis de défendre les intérêts de l'Arc lémanique en faisant entendre la voix des deux cantons sur les scènes intercantonale et fédérale. Sa structure souple lui permet d'être réactive en fonction de l'actualité. Il n'y a donc pas lieu d'envisager une refonte organisationnelle. On continuera de s'appuyer sur les administrations cantonales.

La Métropole lémanique, mise en place en novembre 2011 sous l'égide des cantons de Vaud et de Genève ([DP 2011](#)), visait à renforcer le poids de la région à l'échelle nationale et d'assurer sa compétitivité économique, tout en y

maintenant une qualité de vie élevée. Quatre axes prioritaires étaient annoncés: les transports, l'accueil des fédérations sportives et organisations internationales, la promotion d'un pôle d'excellence dans le domaine de la santé ainsi que la formation et la recherche.

Un bilan d'autosatisfaction

Dans son bilan de moins d'une page, le gouvernement affirme que l'action de la Métropole s'est principalement matérialisée par des efforts d'information et de communication. En matière de transports, elle a favorisé la défense des intérêts lémaniques dans la mise en place des fonds pour l'infrastructure ferroviaire (FAIF) et pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (Forta), tout comme la défense des crédits fédéraux en faveur de la recherche. Pour promouvoir les organisations et les fédérations sportives internationales, le gouvernement vaudois fait valoir ses contacts auprès de

l'Onu à Genève et un séminaire autour du développement durable du sport. Pour faire bon poids, le rapport fait état de la collaboration des hôpitaux universitaires, tout en précisant qu'elle «*ne découle pas directement du dispositif de la Métropole lémanique*».

Le gouvernement vaudois se décerne des lauriers sans donner la moindre indication sur des initiatives concrètes. Aucune mention n'est faite du partenaire genevois dont on cherche en vain un rapport détaillé d'activité.

Parler de «*métropole*» à propos de cette expérience lémanique relève de l'abus de langage. Il s'agit d'une bannière médiatique qui tente de mettre en évidence une simple collaboration entre deux cantons cherchant à défendre leurs intérêts au niveau national.

Apprendre de la métropole zurichoise

En 2013, l'Office fédéral du développement territorial a publié un [rapport](#) définissant

les modalités et les conditions d'une collaboration dans le cadre d'une métropole. La mise en place d'une telle collaboration relève d'un processus d'apprentissage demandant du temps aux acteurs cantonaux et communaux. Ces acteurs doivent négocier la création d'une structure non hiérarchisée reposant sur la volonté politique de travailler ensemble à la solution de problèmes concrets. En aucun cas, les communes ne doivent être mises sous tutelle. Autant dire que cette condition n'est pas remplie par la Métropole lémanique, les communes n'étant pas associées.

Autre condition de viabilité: l'élaboration d'une vision de développement de la région métropolitaine, adoptée par les autorités politiques et qui serve de référence aux domaines concrets de collaboration. Cette vision fait défaut à la Métropole lémanique, chaque canton s'étant replié sur ses frontières cantonales quand il s'est agi de s'occuper

d'aménagement du territoire et de développement économique. On ajoutera que les partenaires français n'ont jamais été associés à ces initiatives.

Les autorités romandes citent souvent le dynamisme des collectivités zurichoises, généralement pour le critiquer lorsqu'il s'agit de justifier le retard de la Suisse romande en matière d'infrastructure de transport. Elles soulignent moins la capacité des autorités cantonales et communales zurichoises à collaborer pour anticiper et promouvoir leur développement et leur qualité de vie. Et là, l'expérience de la [Metropolitan Konferenz Zürich](#), que nous avons présentée dans [DP 2108](#) déjà, s'avère intéressante pour apprendre d'une métropole efficace.

Nous avons alors indiqué les principaux domaines de travail de la Conférence. Depuis lors, elle a étendu son champ d'activité à de nombreux thèmes, sous la forme d'études, de séminaires, d'échanges de

bonnes pratiques: les modèles de santé dans les communes périphériques, l'évolution du commerce de détail et ses conséquences économiques et spatiales, la promotion des compétences en matière de lecture, de calcul, d'écriture et d'informatique, les moyens pour résoudre les bouchons et embouteillages de circulation.

La commission du Grand Conseil vaudois discutera le rapport du gouvernement en mai prochain. De deux choses l'une: soit elle constate que la Métropole lémanique, dans sa forme actuelle, est en état de mort clinique, à l'image de [son site Internet](#) dont les dernières mises à jour datent de près de 3 ans, et demande son enterrement; soit elle estime qu'une véritable Métropole lémanique est nécessaire, comme le suggère avec raison [Le Temps](#). Elle exigera alors un partenariat entre les deux cantons, les communes et les voisins français, ainsi que l'élaboration d'une vision pour définir et cadrer des domaines d'action prioritaires.

La globalisation et le multilatéralisme vont en bateau...

Un état des lieux du commerce international vu de Suisse

Yvette Jaggi - 27 février 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36134>

En économie internationale, il existe une confusion récurrente entre globalisation des marchés et multilatéralisme institutionnel.

La globalisation se porte bien, même si elle se trouve présentement perturbée par le coronavirus. Le multilatéralisme en revanche est entré en crise, à l'image de

l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui a perdu beaucoup de son importance ces dernières années. Le président Trump veut «rendre à l'Amérique sa grandeur

passée» («*make America great again*») afin de contrecarrer la Chine, déjà partie prenante de très nombreuses chaînes mondiales d'approvisionnement, tous produits et de plus en plus services compris.

Multilatéralisme en crise

L'OMC a pour but de faciliter les échanges de biens et de services entre les pays et de les réguler. Les 164 pays membres de l'organisation négocient des accords multilatéraux qu'ils approuvent par consensus. Quand un pays conteste une décision commerciale prise par un autre pays membre, il saisit l'organe chargé de [régler les différends](#) au sein de l'OMC. Avec 151 plaintes contre eux, les Etats-Unis, qui en ont déposé eux-mêmes 123, figurent doublement en tête du classement des différends. Une position qui a de quoi affaiblir et même [paralyser l'OMC](#).

Dans les années 2014-2016, l'OMC avait suscité de grosses inquiétudes en proposant deux projets d'accords, l'un sur le commerce des services (Tisa), l'autre sur le partenariat transatlantique (TTIP [DP 2097](#)). Des villes suisses s'étaient alors mises en «*Zone hors Tisa*» ([DP2082](#)) au nom de la défense des services publics tandis que des organisations comme Attac multipliaient les manifestations protestataires. Si le projet de Tisa est de fait abandonné, l'OMC concentre désormais son attention sur la mondialisation des services, thème principal de son [Rapport 2019](#), soulignant avec raison

(page 16) que «*les services [numérisés] non marchands deviennent hyper marchands*».

Le multilatéralisme se trouve [«à un tournant»](#) comme le constate le Secrétariat d'Etat à l'économie. Quant au directeur général de l'OMC, le brésilien [Roberto Azevêdo](#), il avoue que «*pour moderniser cette organisation, il nous faudra une vision et de la détermination*». Restera à les faire partager par consensus, ce qui s'annonce extrêmement difficile.

L'affaiblissement de l'OMC fait l'affaire des entreprises multinationales qui répartissent leurs activités et leurs capitaux dans différents pays du monde, en fonction des coûts et avantages que ces derniers représentent pour elles. Ces critères pourraient perdre leur caractère prioritaire, voire exclusif, en Suisse tout au moins, grâce à l'initiative populaire [Multinationales responsables](#) qui veut éviter les (dé)localisations donnant lieu à des abus sur les plans des droits humains et de la protection de l'environnement. Le débat qui se poursuit aux Chambres fédérales montre bien les réticences de la droite économique à rendre les entreprises ayant leur siège en Suisse comptables de leurs actes.

Réputée bénéficiaire de la mondialisation, la Suisse prend ses distances par rapport au multilatéralisme et manifeste une prédilection croissante pour les solutions sur mesure. Depuis quelques années, la

Confédération multiplie les [accords de libre-échange](#), qui composent actuellement un réseau de 30 traités signés avec 40 partenaires. Le prochain devrait s'appeler [Mercosur](#), fortement contesté, notamment par la gauche et dans les milieux écologistes et agricoles.

Globalisation insubmersible

Le [conteneur maritime](#) s'est imposé comme l'emblème de la globalisation version 21^e siècle. On en voit de multiples exemplaires empilés sur les quais des ports marchands et surtout dans les navires à pont ouvert, à raison de plus de 20'000 exemplaires de taille standard (équivalent 20 pieds de long) par porte-conteneurs.

Perfectionnés et normalisés dans les 50 dernières années, les conteneurs s'apprêtent à devenir «*intelligents*», c'est-à-dire numériques, à leur tour. Une partie des développements en cours se font dans un pays sans accès à la mer - la Suisse bien sûr. Cela contribuera au contrôle des cargaisons et à leur traçabilité. Une avancée importante sachant que 90% du commerce mondial se font par voie maritime, mode de transport déterminant pour les nombreux composants et produits finis *Made in China*.

La globalisation des marchés se poursuit activement, comme si les distances ne comptaient pas vraiment dans le calcul du prix de revient des produits finis. Un smartphone terminé aura couramment fait, par composants interposés,

plusieurs fois le tour du monde avant le montage final. Les vêtements et autres articles dont la fabrication ne se prête pas à l'automatisation sont systématiquement produits dans des pays disposant d'une main-d'œuvre à bas niveau de formation et de salaires.

Mais la numérisation et la robotisation peuvent modifier la donne géographique. [Coronavirus aidant](#), nombre d'entreprises délocalisent dans l'Asie du Sud-Est; certaines

d'entre elles rapatrient leurs activités en Europe ou en Amérique où la part des salaires dans les coûts de production physique tend à baisser. La logique de la libéralisation des marchés domine: elle fait bouger les activités économiques, mais aussi les gens.

La «*globalisation humaine*» accompagne logiquement cette globalisation des échanges et, quoi que l'on fasse, elle ne sera pas endiguée de sitôt. Si elle

veut signer l'accord institutionnel avec l'Union européenne, la Suisse, pays de rémunérations et de coûts relativement élevés, doit éviter le *dumping* salarial en prenant les mesures d'accompagnement *ad hoc*. Les syndicats se montrent, à juste titre, inflexibles sur ce point. Tant lors de la votation du 17 mai sur l'initiative de limitation de l'UDC que dans la perspective du débat sur l'accord institutionnel avec l'UE.

«Franc électronique»: le Conseil fédéral ne voit pas assez loin

Comment une monnaie digitale émise par la BNS pourrait être utile pour les consommateurs et le système financier

Virgile Perret - 01 mars 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36147>

Alors que la multiplication de monnaies d'entreprises non bancaires pourrait fragmenter notre système monétaire en une multitude de sous-systèmes privés, l'idée d'un «*franc électronique*» (ou monnaie digitale de banque centrale, MDBC, selon la terminologie qui tend à prévaloir sur le plan international) a pour mérite de proposer une solution de paiement cohérente à l'ensemble de la population. Elle permettrait en effet de transposer le franc suisse avec ses attributs uniques (cours légal, gratuité, anonymat et absence de risque de crédit) dans la sphère numérique.

Soulignons qu'un «*franc électronique*» existe déjà car la

Banque nationale suisse (BNS) émet de la monnaie digitale, mais son accès est strictement réservé à un cercle restreint d'acteurs (banques commerciales et autres intervenants sur les marchés) à travers les avoirs à vue qu'ils détiennent auprès de la BNS. La population, elle, en est exclue et doit se contenter d'utiliser, hormis les billets de banque, la monnaie électronique privée émise par les banques commerciales, avec les coûts et les risques que cela implique. Notons au passage que les frais bancaires ont connu une hausse moyenne de [45% depuis 2012](#) en Suisse, selon une estimation de la Fédération romande des

consommateurs qui souligne le manque de transparence en la matière.

Le postulat du 14 mars 2018 du conseiller national Cédric Wermuth demandait au Conseil fédéral d'étendre l'accès à la monnaie digitale de la BNS à l'ensemble de la population à travers l'introduction d'un «*cryptofranc*» (ou monnaie digitale de banque centrale). Loin d'être radicale, cette proposition procède d'une [adaptation](#) «*naturelle*» du *cash* à la numérisation de l'économie. Elle avait d'ailleurs recueilli le soutien de plusieurs cadres dirigeants du secteur bancaire, notamment d'Axel Weber (Président d'UBS) et de Romeo Lacher (Président du

groupe SIX).

Dans sa réponse, qui est tombée en décembre dernier, le [Conseil fédéral](#) conclut sèchement qu'«une monnaie électronique de banque centrale destinée au grand public n'apporterait actuellement aucun bénéfice supplémentaire» (DP 2267). Une conclusion sévère qui reflète un alignement sur le conservatisme de la BNS en la matière, ainsi que la volonté politique de ne pas froisser les banques, même au nom d'une concurrence accrue qui offrirait pourtant de nombreux avantages aux citoyens.

Le principal argument à l'encontre d'un franc électronique concerne les risques pour la stabilité financière, que les auteurs résumant dans un slogan aussi séduisant que trompeur d'une «panique bancaire en un clic». L'idée est que l'introduction d'un franc électronique entrerait en concurrence avec les dépôts bancaires, ce qui pourrait entraîner des mouvements de fonds déstabilisateurs, notamment en période de crise. Pour les banques commerciales, une fuite des dépôts vers des portefeuilles de MDBC aurait pour effet de réduire leur *ratio* de liquidité.

Mais ce que ne précise pas le rapport du Conseil fédéral, c'est d'abord qu'il serait possible de limiter le risque de ruée en imposant des limites quantitatives sur les portefeuilles de MDBC afin de limiter les effets de

substitution. Ensuite, toute pénurie éventuelle de réserves des banques pourrait être gérée par la banque centrale qui peut émettre des liquidités supplémentaires en échange de collatéral. Mais surtout – et *a contrario* – l'«épée de Damoclès» d'une fuite des dépôts pourrait avoir un rôle stabilisateur en incitant *ex ante* les banques à se montrer plus prudentes. Dans le même sens, une forte expansion de la MDBC de détail au détriment des dépôts bancaires contribuerait à [réduire](#) le problème du *too big to fail* en diminuant le risque systémique qu'une faillite bancaire fait peser sur la société. C'est donc plutôt un impact globalement positif qu'aurait une MDBC sur la stabilité financière.

Les avantages d'une MDBC sont nombreux et c'est peut-être sous l'angle de la protection des consommateurs qu'ils sont les plus évidents. L'émission d'une MDBC offrirait une alternative publique à la multiplication des solutions numériques privées, permettant de mettre à disposition de la population un instrument monétaire dématérialisé, sans risque de liquidité ou de crédit, facile d'accès et peu coûteux. En outre, les MDBC pourraient être conçues de manière à garantir un niveau de confidentialité équivalent aux paiements électroniques privés, tout en offrant les conditions de traçabilité autorisées par les réglementations nationales et les lois sur la protection des données. Les informations des utilisateurs seraient donc

protégées contre toute divulgation à des tiers et aux gouvernements.

Ces avantages seraient importants dans un monde où le secteur bancaire pourrait être ébranlé par l'arrivée des géants du secteur technologique comme Facebook qui développent leurs propres services de paiement. L'émergence d'une monnaie globale privée, dénuée de cours légal et issue d'un oligopole motivé d'abord par la recherche de profits, suscite en effet de sérieuses interrogations (DP 2261).

Dans un extrait de son dernier rapport annuel, la [Banque des règlements internationaux](#) à Bâle indique que les géants du web pourraient créer des structures monopolistiques dans le secteur financier en utilisant la portée de leurs plateformes numériques pour réaliser rapidement des économies d'échelle et affaiblir la concurrence. Une fois établie leur position dominante, ils pourraient s'engager dans une discrimination par les prix leur permettant d'écarter au maximum la volonté des utilisateurs de payer pour un service de paiement. La monnaie pourrait ainsi devenir un levier pour renforcer le modèle économique de grands groupes qui s'appuient notamment sur l'exploitation commerciale de nos données privées.

Si les velléités d'un Mark Zuckerberg sont pour l'instant freinées par les réactions hostiles des Etats et des

régulateurs, une poussée irrésistible vers la création de monnaies numériques privées pourrait accompagner désormais l'évolution de nos économies. Dans ces conditions, les Etats ne devraient-ils pas faire preuve d'anticipation et innover à leur

tour en proposant une infrastructure de paiement électronique sûre et efficace? L'annonce du projet Libra a paradoxalement accéléré la réflexion sur la MDBC et les efforts d'expérimentation de certaines banques centrales. Dommage que le Conseil

fédéral n'ait pas saisi la balle au bond pour proposer dès aujourd'hui un nouvel instrument monétaire public permettant de couper l'herbe sous les pieds des prochaines tentatives d'accaparement de la monnaie de la part d'oligopoles privés.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](#) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

L'initiative de limitation s'attaque aux salaires et aux conditions de travail en rompant avec l'UE

<https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis413t.html>

<https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis483t.html>

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-78055.html>

<https://www.economiesuisse.ch/fr/articles/linitiative-de-resiliation-des-accords-bilateraux-met-fin-la-voie-bilaterale>

<https://www.europapolitik.ch/fr/Jetzt-steht-es-fest-Die-Kuendigungsinitiative-kommt-im-Mai-an-die-Urne>

<https://www.salaires-emplois.ch/>

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19994599/index.html#a15>

<https://nzzas.nzz.ch/schweiz/christoph-blocher-ueber-seinen-kampf-fuer-die-begrenzungsinitiative-ld.1542150>

<https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/politique-sociale/soziale-absicherung/aide-aux-chomeurs.html>

Métropole lémanique: essayé, pas pu

<https://www.domainepublic.ch/articles/27741>

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/gc/fichiers_pdf/2017-2022/201_TexteCE.pdf

<https://www.domainepublic.ch/articles/24504>

<https://www.are.admin.ch/are/fr/home/media-et-publications/publications/villes-et-agglomerations/zusammenarbeit-auf-grossregionaler-ebene.html>

<https://www.metropolitanraum-zuerich.ch/home.html>

<https://www.domainepublic.ch/articles/28758>

<http://www.metropolelemannique.ch/>

<https://www.letemps.ch/suisse/metropole-lemannique-morte-vive-metropole-lemannique>

La globalisation et le multilatéralisme vont en bateau...

https://fr.wikipedia.org/wiki/Organisation_mondiale_du_commerce#R%C3%A8glement_des_diff%C3%A9rends

<https://www.lesechos.fr/monde/etats-unis/les-etats-unis-menacent-de-paralyser-lomc-137478>

<https://www.domainepublic.ch/articles/28261>

<https://www.domainepublic.ch/articles/27707>

https://www.wto.org/french/res_f/publications_f/anrep19_f.htm

<https://dievolkswirtschaft.ch/fr/priorites/le-multilateralisme-a-un-tournant/>

https://www.wto.org/french/news_f/spra_f/spra301_f.htm

https://initiative-multinationales.ch/wp-content/uploads//2019/11/kvi_faq_f_1911.pdf

https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Aussenwirtschaftspolitik_Wirtschaftliche_Zusammenarbeit/Wirtschaftsbeziehungen/Freihandelsabkommen.html

https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Aussenwirtschaftspolitik_Wirtschaftliche_Zusammenarbeit/Wirtschaftsbeziehungen/Freihandelsabkommen/Partner_weltweit/mercosur.html

https://fr.wikipedia.org/wiki/Conteneur#Tailles_et_masses_actuelles

<https://www.nzz.ch/wirtschaft/chinas-coronakrise-spielt-trump-in-die-karten-ld.1540926>

«Franc électronique»: le Conseil fédéral ne voit pas assez loin

<https://www.rts.ch/info/economie/10820514-les-frais-bancaires-sont-en-constante-augmentation-en-suisse.html>

<http://www.obsfin.ch/fr/monnaies-digitales-de-banque-centrale/>

<https://www.efv.admin.ch/efv/fr/home/aktuell/brennpunkt/zentralbankgeld.html>

<https://www.domainepublic.ch/articles/35925>

<https://voxeu.org/article/digital-money-and-central-bank-digital-currency-executive-summary>

<https://www.domainepublic.ch/articles/35608>

<https://www.bis.org/press/p190623.htm>